

# ROK lance la nouvelle version de sa plateforme

L'éditeur ROK fait évoluer sa plateforme et positionne les sujets liés à la gestion des accès (IAM), au Low code et au collaboratif au centre de ses nouvelles orientations.

## **Une plateforme d'automatisation No-Code garantissant par conception sécurité et conformité**

Concrètement, les interfaces ludiques et visuelles proposées par ROK permettent aux collaborateurs de concevoir des applications d'entreprise complexes, d'orchestrer de nouvelles procédures et flux métier, d'interconnecter les systèmes existants ou encore de créer des robots (RPA), tout cela sans une ligne de code. L'architecture exclusive de ROK, articulée autour des rôles, permet d'attribuer automatiquement aux bonnes personnes l'accès à toute nouvelle application créée en fonction de ses responsabilités déclarées et partagées. Cela garantit que tous les systèmes informatiques alimentés par ROK restent intrinsèquement sécurisés.

## **Garantir une gouvernance et une administration centralisée des identités et accès**

Les entreprises exposées à des menaces endogènes et exogènes croissantes peuvent rapidement sécuriser toutes leurs applications on-premise ou SaaS grâce au système centralisé de gestion des accès ROK. ROK permet aux équipes RH et commerciales de gérer facilement les utilisateurs, de créer des flux de travail, de documenter les responsabilités et d'attribuer des responsabilités spécifiques sans aucune aide de l'informatique. La nouvelle version de la plateforme offre donc une gestion des accès robuste (notamment pour SAP), attribuant les périmètres de responsabilités en temps réel.

Olivier BOURROUILH, CEO de ROK « Le low code et l'IAM sont les deux piliers incontournables pour réussir sa transformation numérique. En les intégrant au sein de notre nouvelle plateforme, nous prenons une avance considérable sur le marché et nous positionnons de fait comme un partenaire stratégique pour nos clients. Grâce à notre offre, nos clients peuvent donc accéder simplement à des outils adaptés à leurs métiers et gérer efficacement leur politique de droits d'accès. »